

# Les futurs députés seront 'libres'

L'Assemblée nationale et les députés français vont migrer vers le 'libre'? après les élections.

L'informatique de l'Assemblée sera équipée, dès la prochaine législature, c'est-à-dire après le 17 juin 2007, date du second tour des élections législatives, de logiciels 'libres'.

Les ordinateurs seront donc dotés de **Linux** en système d'exploitation, **OpenOffice** pour la suite bureautique, **Firefox** en navigateur internet, ainsi qu'une messagerie elle aussi 'libre' dont le choix n'a pas été précisé.

Ce mouvement symbolique vers le monde du logiciel 'libre' ne semble cependant pas dicté par une quelconque philosophie open source, mais bien par des considérations financières.

Dans son communiqué, l'Assemblée a en effet précisé qu'elle profitera de la gratuité de ces produits pour réaliser de « *substantielles économies* ». Aucune indication en revanche sur un éventuel mais sans doute indispensable budget de formation des députés et de leurs équipes?